

LE REFERENT HARCELEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES

OBJECTIFS

Connaître le cadre juridique du harcèlement sexuel et des agissements sexistes, les missions du/de la référent(e) harcèlement sexuel issu(e) du CSE et/ou de l'entreprise

Savoir identifier les situations de harcèlement sexuel, d'agissements sexistes et autres agissements hostiles

Acquérir les réflexes de prévention et de réaction dans ce contexte



PUBLIC

Tout référent CSE, RH, HSE, juriste quelle que soit la taille de l'entreprise

Référent harcèlement pour les entreprises de 250 salariés et plus



PRÉREQUIS

Aucun



STAGIAIRES PAR SESSION

6 à 12 personnes



TARIF

Les tarifs d'inscription en inter-entreprises sont disponibles sur notre site internet.

Pour plus de renseignements, pour étudier votre projet en formation, pour la mise en place d'intra-entreprise nous contacter :

par téléphone au 05.59.14.04.44

ou par mail : afpiadour.pau@metaladour.org



DURÉE

7h soit 1 jour



ÉVALUATION DES ACQUIS

Quizz et cas pratiques



FORMALISATION DES RESULTATS

Attestation de formation



ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour toute situation de handicap, pour plus d'information contactez nous au 05.59.14.04.44 ou consultez notre site internet : [Accessibilité \(formation-industries-adour.fr\)](http://www.accessibilite-formation-industries-adour.fr)

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Pour les interventions en inter entreprise :

- Apports théoriques et cas pratiques

Pour les interventions en intra entreprise :

- Mobilisation du théâtre forum : mise en situation des participants grâce à des saynètes, jeux coopératifs, échanges et décryptage partagé suivis de l'éclairage juridique apporté à l'appui des saynètes.



LE REFERENT HARCELEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES

CONTENU DE LA FORMATION

LE CADRE JURIDIQUE ET LES ENJEUX

- Définition du harcèlement sexuel et des agissements sexistes, intérêt de la distinction
- Identification des autres agissements hostiles (outrages sexistes, discrimination, menaces, violences...)
- Les enjeux de prévention
 - Situer le harcèlement au sein des RPS : cerner les impacts sur la santé des salariés
 - Connaître les obligations et responsabilités des parties prenantes dans l'entreprise

LES MISSIONS, DROITS ET OBLIGATIONS DU/DE LA RÉFÉRENT(E) HARCELEMENT SEXUEL

- Qui doit désigner un/une référent(e) ? Comment ?
- Quelles sont ses missions ?
- Quels sont ses droits et obligations ?

IDENTIFIER ET TRAITER LES SITUATIONS DE HARCELEMENT SEXUEL ET D'AGISSEMENTS SEXISTES

- Repérer les signaux d'alerte
- Etablir une procédure d'alerte
- Réaliser une enquête
- Mener les actions pertinentes

POUR ALLER PLUS LOIN

Autres formations proposées en Intra-Inter-entreprises :
- Membres du CSE – Formation Santé Sécurité au travail et conditions de travail
- Responsabilité civile et pénale du dirigeant en matière sociale, santé, sécurité et environnement



ACCES AU
PLANNING DE
FORMATION

